

## Autres informations

L'Agda est l'association regroupant des praticiens, des magistrats et des enseignants actifs dans le domaine du droit des affaires. Chaque année, elle propose à ses membres trois à cinq séminaires, en général d'une après-midi, lors desquels des spécialistes présentent les développements récents en droit des sociétés, des contrats, fiscal, bancaire et financier, de la concurrence, de la propriété intellectuelle, pénal économique ainsi qu'en matière d'entraide internationale judiciaire et administrative.

### Membres du comité

<b>François Bellanger</b> ( <i>Président</i> )	Avocat, Professeur, Université de Genève
<b>Martin Anderson</b>	Bär & Karrer AG, Genève
<b>Arthur Bergmann</b>	Expert-réviseur agréé, Ernst & Young SA
<b>Manuel Bianchi della Porta</b>	Avocat, BianchiSchwald Sàrl, Genève
<b>Alexandre Faltin</b>	Avocat, Oberson Abels SA
<b>Laurent Hirsch</b>	Avocat, Hirsch, Genève
<b>Florence Krauskopf</b>	Juge, Cour de justice, Genève
<b>Alain Macaluso</b>	Avocat, Professeur, Université de Lausanne
<b>Sylvain Marchand</b>	Avocat, Professeur, Université de Genève
<b>Vladimir Papakonstantinou</b>	Directeur-adjoint, UBS Switzerland AG
<b>Marc-André Renold</b>	Avocat, Professeur, Université de Genève
<b>Rita Trigo Trindade</b>	Professeure, Université de Genève
<b>Alain Zbinden</b>	Directeur exécutif Droit, Achats et Risques, SIG

### Avocats-stagiaires

La participation aux séminaires de l'Agda compte au nombre des conférences requises par la commission d'examens de la profession d'avocat pour l'accomplissement du stage et fait l'objet d'une attestation à cette fin. Les stagiaires bénéficient d'un tarif préférentiel de CHF 60.- pour chaque séminaire, qui comprend la cotisation annuelle à l'association pendant la durée du stage.

### Nous contacter

**Agda**  
Mme Laure Bapst  
c/o Poncet Turrettini Avocats  
8-10, rue de Hesse  
Case postale 5715  
CH-1211 Genève 11  
Tél. +41 22 319 11 64  
[www.agda.ch](http://www.agda.ch)

Affranchir  
s.v.p.

## VALORISATION ET CONTRÔLE DU SOL



**Mercredi 20 mars 2019**  
**14h00 précises**  
**Séminaire présidé par**  
**le Prof. François Bellanger**

Auditoire, Fédération des Entreprises Romandes, Genève  
98, rue de Saint-Jean, Genève

[www.agda.ch](http://www.agda.ch)

**agda**  
Mme Laure Bapst  
Poncet Turrettini Avocats  
8-10, rue de Hesse  
Case postale 5715  
CH-1211 Genève 11

## VALORISATION ET CONTRÔLE DU SOL

### Objectifs du séminaire

La maîtrise du sol est un enjeu majeur pour tout investissement et développement immobilier. Dans le canton de Genève, la crise du logement a fait de l'Etat de Genève un acteur incontournable de la plupart des transactions immobilières, que ce soit au travers du contrôle du prix des terrains ou parfois, de l'expropriation. Ce séminaire a pour objectif de déterminer les moyens d'action de l'Etat et leurs impacts sur la propriété des immeubles ou leur prix. Après avoir présenté les nouveaux outils développés par le Canton pour garantir la réalisation des constructions dans les nouvelles zones à bâtir, nous explorerons la relation entre le droit de préemption légal de l'Etat en cas de vente de terrains et le prix admissible de ces terrains. Nous aborderons ensuite les aspects légaux et fiscaux de la cession des droits à bâtir qui est souvent vue comme une alternative à la vente d'un terrain. Enfin, nous ferons le point sur les zones réservées et leurs conséquences pour les propriétaires de terrains à l'intérieur de celles-ci.

### Présidence:

**Prof. François Bellanger**

### Intervenants:

**M. Jean-Charles Pauli**

Directeur, Direction juridique de l'Office de l'Urbanisme, Département du Territoire

**M. Vinh Dao**

Directeur, Direction de la planification et des opérations foncières, Département du Territoire

**M. Guillaume Francioli**

Avocat associé, 100 Rhône Avocats

**M. François Bellanger**

Professeur à l'Université de Genève, avocat associé Poncet Turrettini Avocats

**M. Alexandre Faltin**

Avocat associé, Oberson Abels Avocats

**M. Frédéric Bernard**

Chargé de cours à l'Université de Genève, avocat, Siegrist & Lazzarotto Avocats

## Programme

- 14h00** Ouverture du séminaire  
M. François Bellanger
- 14h05** L'utilité publique, le renouveau d'un outil classique dans les plans d'affectation  
M. Jean-Charles Pauli
- 14h45** Le droit de préemption légal de l'Etat selon la LGL et les prix admissibles dans les transactions immobilières  
M. Vinh Dao / M. Guillaume Francioli
- 15h25** Pause
- 15h40** Aspects légaux et fiscaux de la cession des droits à bâtir  
M. François Bellanger / M. Alexandre Faltin
- 16h20** Etre propriétaire dans une zone réservée: un état des lieux  
M. Frédéric Bernard
- 17h00** Fin du séminaire

## Bulletin d'inscription

### VALORISATION ET CONTRÔLE DU SOL

**Mercredi 20 mars 2019 à 14h00**  
**Auditoire, Fédération des Entreprises Romandes, Genève**  
**98, rue de Saint-Jean, Genève**

Nom: ..... Prénom: .....

Entreprise / institution: .....

Titre: .....

Rue: .....

Code postal: ..... Ville: .....

Téléphone: ..... Fax: .....

E-mail: .....

Date: ..... Signature: .....

- Je participerai au séminaire
- Je ne participerai pas, mais désire recevoir la documentation au prix de CHF 50.-
- Je suis avocat-stagiaire à l'Etude ..... et bénéficie du tarif réduit de CHF 60.-
- Je suis assistant/étudiant et bénéficie du tarif réduit de CHF 60.-

Nous vous remercions de retourner ce bulletin d'inscription au secrétariat au plus tard le **vendredi 15 mars**. La facture vous parviendra dès réception de votre inscription.

**CHF 180.-** pour les membres                      **CHF 60.-** pour les avocats-stagiaires  
**CHF 250.-** pour les non-membres              **CHF 60.-** pour les assistants/étudiants

**(La documentation ne sera distribuée sur place qu'après paiement des frais d'inscription).**

- Je désire adhérer à l'Association genevoise de droit des affaires (cotisation annuelle **CHF 50.-**) et souhaite recevoir un exemplaire des statuts:

Titre ou diplôme: .....

Profession: .....

Date: ..... Signature: .....

Inscription en ligne (agda.ch) ou bulletin à faxer à Mme Laure Bapst au numéro 022 319 11 51 ou à nous retourner par poste (affranchissement au verso).